

Nouveau Souffle

Semestriel de FLECI n° 5

Juillet 2019

DOSSIER

UNE ATTESTATION
POUR UNE INTÉGRATION

Ô PAYS BIEN AIMÉ

« FAIRE PLAISIR »... *Une raison
de vivre des
Bhoutanais*

REGARDS CROISÉS

VACANCES

UNE DIVERSITÉ D'APPROCHES

Sommaire

Nouveau SouffLE
est diffusé par
Carrefour des Cultures asbl

Éditeurs responsables :

Khalil NEJJAR
Richard SAKA SAPU

Comité de rédaction :

Khalil NEJJAR
Nadia EL HALFI
Catherine MARTIN
Alice BERTRAND
Asmae BOURHALEB

Ont collaboré :

les membres de FLECI
Bernard FORGET
Justine HANON
Laura FOURNAUX
Marylène VAN LAETHEM
Carine LODEWYK
Nadine JEUNEHOMME

Rédactrice en chef :

Nadia EL HALFI

Graphisme :

Jennifer GILLES
Félicien MAGOS

Contact :

avenue Cardinal Mercier, 40
5000 Namur, Belgique
info@carrefourdescultures.org
tél. : 081/41.27.51

Édito **2**

Dossier **3**

Question d'altérité **16**

Ô pays bien aimé **19**

Regards croisés **22**

Aux délices des cultures **26**

Sur le chemin de nos activités **30**

Délires en FLE **35**

Vous tenez dans vos mains la cinquième édition de *Nouveau SouffLE* : voilà qui constitue déjà une victoire en soi. Une victoire pour qui ? Une victoire pour quoi ?

Ce n'était pas gagné. Réaliser une revue en partie rédigée par les apprenants de la langue du pays d'accueil, une revue qui ouvre la discussion sur les différentes approches du FLE que *Carrefour des Cultures* veut, dès le départ, enrichir par les actions et réflexions menées avec les apprenants sur leur participation citoyenne et la dimension interculturelle.

Nouveau SouffLE ouvre ses colonnes à la fierté de l'expression des apprenants à travers la présentation de leur pays d'origine (et dans ce numéro, nous allons, avec vous, nager dans le bonheur brut du Bhoutan).

Nouveau SouffLE, c'est aussi une victoire pour toute l'équipe FLE de *Carrefour des Cultures* qui se mobilise à chaque fois pour accompagner les apprenants dans l'expression de leurs contributions.

Enfin et surtout, *Nouveau SouffLE* est une grande réussite pour les apprenants car elle constitue pour eux une victoire sur eux-mêmes. Car il en faut de la volonté, de l'enthousiasme, de l'engagement pour oser traduire dans la langue de son apprentissage une partie de son ressenti, de son vécu, une partie de soi.

Ce numéro s'ouvre sur un dossier « Une attestation pour l'intégration ». Nous poursuivons de la sorte notre analyse de la politique d'intégration. En février, nous avons mis en lumière les forces et les faiblesses du parcours d'intégration en Wallonie et à Bruxelles. Aujourd'hui nous confrontons les avis à propos des obligations des apprenants et des attestations qui leur sont demandées dans le cadre de la formation en FLE.

Nous vous souhaitons, à vous aussi, un excellent parcours au travers des différentes rubriques de *Nouveau SouffLE*.

Jean-Marie Delmotte

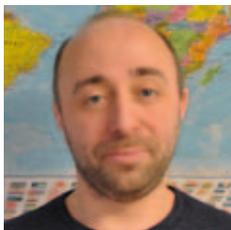
UNE ATTESTATION

POUR UNE INTÉGRATION

Lorsque, en 2012, la question s'est posée au sein de Carrefour des Cultures de s'inscrire ou non dans le prescrit du Décret qui rendait obligatoire les cours de FLE, la réponse était négative. Considérant le caractère que le caractère négatif de la contrainte dans l'apprentissage l'emportait sur les aspects positifs. Mais force nous est de constater que l'obligation présente certains avantages dans le chef de celles et ceux qui, par crainte, par méconnaissance, par pudeur, ... ou pour toute autre raison, auraient fait le choix de ne pas s'ouvrir à la langue du pays d'accueil ni aux règles de citoyenneté qui régissent le vivre-ensemble.

Mais s'il est un élément qui continue à cristalliser notre opposition, c'est l'attestation de présence qui est exigée de la part des apprenants au détriment d'une évaluation fine de leurs apprentissages.

Le Parcours d'Intégration, un outil et une chance



Bernard Forget
Coordinateur d'équipes
et de projets d'intégration au CAI

Le C.A.I. propose un accompagnement social et interculturel des personnes étrangères et d'origine étrangère au sein de ses bureaux d'accueil et d'accompagnement.

Cet accompagnement comprend la réalisation d'un bilan social complet, une aide aux démarches administratives, une évaluation et une orientation en français langue étrangère et/ou une formation à la citoyenneté...

Beaucoup de bénéficiaires entament le parcours avant qu'ils n'y soient soumis car ils en ressentent le besoin. Sur base des chiffres de 2018, environ la moitié des personnes qui font le parcours d'intégration le font sur base volontaire. En effet, les formations à la citoyenneté et à la langue française sont considérées comme utiles et positives pour lever les obstacles à la recherche d'un emploi, d'un logement, ...

La formation à l'intégration citoyenne permet de recevoir les premières informations utiles pour démarrer sa vie en Belgique, de se faire un premier réseau de connaissances. Quant à la formation à la langue française, elle relève de l'évidence : « Si je ne parle pas, si je ne comprends pas, je ne peux pas m'intégrer. » La communication est importante ; elle facilite les relations et limite les malentendus.

D'ailleurs, dans le cadre d'un focus group, à la question « C'est quoi pour vous l'intégration », les réponses ont laissé apparaître des conceptions différentes : l'intégration c'est s'épanouir, le confort, une vie économique, une vie active, une vie sociale, un sentiment d'appartenance, garder ses origines comme une force.

En plus, l'institutionnalisation du Parcours d'Intégration a plusieurs effets positifs sur les opérateurs de formation. En effet, il invite les opérateurs à se rencontrer et à échanger. Ce dispositif a également



permis de rendre plus visibles les réseaux et les partenaires. Cette évolution permet, grâce aux moyens octroyés, de proposer aux bénéficiaires une offre plurielle et diversifiée.

Un autre apport de cette politique d'accueil est le souci particulier accordé à l'orientation des primo-arrivants, à leur arrivée, vers les structures les plus adéquates.

Dès lors, les personnes gagnent beaucoup de temps. En effet, le parcours est fluidifié grâce aux divers dispositifs mis en place. Il est indéniable qu'après le parcours, les personnes se trouvent un cran plus près de l'emploi. Toute l'information en citoyenneté, le travail d'orientation vers la formation professionnelle, la collaboration avec la

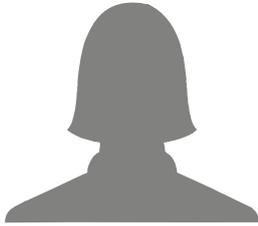


Cellule Migrants du Forem ainsi que le travail de sensibilisation des acteurs de 1ère ligne du CAI ne peuvent que faciliter l'intégration des personnes. On peut aussi ajouter que l'offre du

CAI est organisée de façon à ce qu'elle réponde à la demande. On augmente les plages de RDV en cas de plus forte demande de manière à ce que le Parcours puisse être commencé et suivi dans des délais raisonnables.

En conclusion, le Parcours d'Intégration peut être perçu comme un outil, voire comme une chance. Il est encore trop tôt pour en mesurer les effets de manière objective, mais on peut souligner l'accueil favorable qui lui est réservé par notre public.

Le français, une condition pour le social



Justine Hanon
Assistante sociale - service
d'aide individuel au CPAS
de Namur

Le CPAS est un acteur principal de l'intégration sociale et professionnelle.

Mais aussi un opérateur de première ligne de l'apprentissage du français.

Il est clair que les liens entre le parcours d'intégration et la dimension sociale s'ouvrent sur plusieurs intersections qui impactent ce parcours et déterminent la relation entre les bénéficiaires et cette institution.

Justine Hanon nous livre un regard sur sa relation au quotidien avec les bénéficiaires, notamment, ceux qui sont en phase avec le parcours d'intégration.

D'abord, l'attestation de présence permet de s'assurer que la personne va régulièrement en cours. Le résultat reçu en fin d'année permet d'évaluer où la personne en est dans l'apprentissage du français. Par ailleurs, un parcours d'intégration social ne se construit pas uniquement sur la présence au cours prouvée par une attestation. En effet, lorsqu'une personne arrive en Belgique et débute les cours de français, elle doit s'investir dans plusieurs démarches différentes; une recherche de logement en raison d'une sortie d'ILA (Initiative Locale d'Accueil : logement mis à disposition par le CPAS) ou une décision positive de regroupement familial, ouverture d'une mutuelle, remise d'un dossier pour les allocations familiales, répondre aux conditions imposées par le type de titre de séjour, réalisation de démarches en vue d'obtenir une équivalence de diplôme

En dehors de ces démarches administratives et de la présence au cours de français s'ajoutent également les chocs culturels : la place de la femme dans la société, la place de la religion, le rythme d'une journée, ... Nous pouvons également constater que certaines personnes, suite aux violences connues durant leur parcours d'immigration, ont développé une maladie

psychologique ou se sont découverts des problèmes de santé lorsqu'ils sont arrivés.

En conclusion, beaucoup de choses sont à travailler avec les usagers en dehors de la présence au cours. Il est également important d'avoir différents relais pour collaborer en vue d'assurer un suivi de qualité, comme j'ai déjà pu le faire avec le Carrefour des Cultures. En



effet, au vu du nombre de suivis que nous avons et de la surcharge de travail, nous n'avons parfois pas l'opportunité de nous investir autant que nous le souhaiterions dans une situation.

En outre, les bénéficiaires du revenu d'intégration doivent répondre à plusieurs conditions en vue d'obtenir des ressources mensuelles. Parmi celles-ci, la loi prévoit qu'ils doivent prouver leurs disponibilités sur le marché de l'emploi. Malheureusement, nous ne pouvons pas considérer que l'opportunité d'avoir/rechercher un travail stable soit à la portée de tous.

Pour bon nombre de personnes qui ne maîtrisent pas encore assez bien la langue française, se lancer dans une formation qualifiante ou dans

la recherche d'un emploi n'est pas une piste immédiatement envisageable. À cela, s'ajoute le fait que certaines personnes n'ont plus de rythme de vie (se lever, diner, souper, vivre le jour et dormir la nuit,.....).

L'attestation d'apprentissage est une manière de prouver au comité que la personne est dans un processus d'intégration qui vise une insertion professionnelle ultérieure. Elle répond de cette manière aux conditions imposées par le revenu d'intégration.

En ce qui concerne les effets de l'obligation sur les bénéficiaires en termes d'apprentissage de la langue, pour un bon nombre des bénéficiaires, je ne pense pas qu'ils vivent l'apprentissage du français comme une obligation. En effet, pour beaucoup, ils ont déjà à la base le projet d'apprendre le français qu'ils soient contraints par notre centre ou non.



S'il s'agit d'une personne qui ne maîtrise pas le français mais qui a des problèmes de santé, de logement où autres nous pouvons parfois nous montrer plus conciliants en fonction des situations.

Je ne pense pas qu'ils vivent l'apprentissage du français comme une obligation.

J'ai l'impression que les personnes qui se sentent contraintes d'aller au cours sans en avoir envie sont moins investies, moins souvent présentes et mettent plus de temps à apprendre la langue française.

Je remarque également que certaines personnes qui sont contraintes d'apprendre le français et qui ne le souhaitent pas, vont parfois tout mettre en œuvre d'elles-mêmes pour trouver un contrat de travail. Dans ces cas-là, ces personnes, trouvent souvent un contrat précaire avec un patron qui ne parle pas forcément le français, où tombent sur des employeurs qui ne sont pas corrects. Cela les amène parfois à faire des choses illégales sans s'en rendre compte. Il peut arriver aussi que leurs droits ne soient pas respectés (travail en noir, prestations sous payées, exploitation, erreurs administratives, etc). J'estime que dans certaines situations, l'accès au cours de français ou à un emploi n'est pas une fin en soi. Parfois certains pôles de la situation doivent être travaillés en amont.

Lorsqu'une personne apprend le français et que notre centre se demande si le français est assez bien maîtrisé ou non pour prétendre à un emploi, nous avons la possibilité, via notre service alpha du CPAS, de réaliser un test afin de mesurer le niveau de français de la personne et de voir s'il est encore nécessaire qu'elle se rende au cours ou non.

Formateur, exigence du décret et spécificité du public.



Laura Fournaux
Formatrice et
responsable de
l'atelier FLE à l'ASBL
Le Tremplin

Les opérateurs de Français Langue Étrangère, occupent une place axiale dans le parcours d'intégration. Acteurs de première ligne, ils sont confrontés aux différents problèmes soulevés par le dispositif de ce parcours mais aussi par la spécificité du public.

Deux ASBL, et plusieurs profils ont été invités à interroger la problématique posée chacun avec son style, sa certitude et sa spécificité. Tremplin avec Laura Fournaux et Nouveau Saint-Servais avec Marylène Van Laethem, Carine Lodewyk et Nadine Jeunehomme apportent leur contribution et leurs éclairages pour approcher et interroger l'apprentissage du français face à l'obligation décrétée.

Concernant l'intérêt des apprenants pour l'apprentissage de la langue, il m'est difficile de faire une généralité car il varie bien évidemment d'un apprenant à l'autre. Je dirais que tous les apprenants sont conscients de l'importance d'apprendre le français, puisqu'ils souhaitent s'installer en Belgique, dans nos régions. Cependant, une fois cette évidence établie, leur manière d'y répondre et d'y réagir est propre à chacun d'entre eux.

Certains apprenants, en plus de vouloir s'installer durablement dans « notre » pays, souhaitent s'y intégrer. Dès lors, l'apprentissage du français est pour eux une véritable nécessité. Ces apprenants ont pris conscience des enjeux inhérents à la « maîtrise » de la langue et aux compétences communicationnelles. Ils savent que leur intégration – sociale et professionnelle – passe, entre autres, par ce biais. Leur intérêt pour la langue se traduit alors par une présence assidue aux cours, une participation active et une curiosité intellectuelle.



D'autres apprenants considèrent que leur intégration n'est pas tributaire de la « connaissance » de la langue. Ils sont en Belgique avec leur famille, ont créé un petit noyau de connaissances et d'amis issus du même pays d'origine ou de la même communauté linguistique. Ils ont développé des relations sociales, ont « trouvé leur place » sans avoir dû passer par le français. Leur intérêt porté à l'apprentissage de la langue est donc moindre, puisque, finalement, ils considèrent n'en avoir pas vraiment besoin. Ils participent aux cours de manière plus passive et leur présence est moins régulière.

Les apprenants qui suivent les cours de français uniquement parce qu'ils y sont contraints par le parcours d'intégration ne sont pas pleinement disponibles pour l'apprentissage. C'est-à-dire qu'ils font acte de présence, mais qu'ils ne participent pas activement à leur apprentissage.

Dans un monde utopique, tous les apprenants viendraient volontairement et avec enthousiasme

aux cours de français. Mais toutes les personnes en contact avec ce public, et plus généralement avec le monde de l'enseignement et de l'éducation, savent que ce scénario n'est que science-fiction. Dès lors, même si elle n'est pas une solution miracle, l'obligation a au moins le mérite de faire entrer dans nos classes des apprenants qui n'auraient peut-être jamais poussé la porte d'une école de langue, de leur propre initiative. Cependant, l'engagement est bien plus présent chez les personnes qui suivent le parcours d'intégration sur base volontaire que chez celles qui le suivent par obligation. Le constat est certainement évident, mais il me semblait important de le mentionner.

Pour pallier les disfonctionnements liés à l'obligation, je pense qu'il faut travailler en amont avec les apprenants sur la nécessité d'apprendre la langue pour eux et pour leur intégration. Il faudrait peut-être questionner davantage leur motivation, leurs objectifs et les moyens qu'ils sont prêts à mettre en œuvre pour les atteindre. Insister sur l'apprentissage de la langue « parce que c'est une obligation » est, d'après mes observations, voué à l'échec. Je ne veux absolument pas critiquer le travail des différents opérateurs, comme les centres régionaux d'intégration (CAI pour Namur), mais simplement exprimer une situation constatée dans mes classes.

En partant du constat qui vient d'être établi, je me demande dans quelle mesure il ne serait pas envisageable de présenter le parcours d'intégration comme un atout à l'intégration et non comme une obligation. D'autant plus que, actuellement, seul le nombre d'heures est pris en

compte et non un niveau à atteindre (du moins en Région wallonne). Dans ce cas, pour les apprenants concernés, une présence passive est suffisante. « Ils font leurs heures » et ça s'arrête là. Si le parcours se fait sur base volontaire, pour témoigner d'une volonté d'intégration, il rassemblerait peut-être davantage de personnes.



Je pense donc que c'est sur la philosophie attachée au parcours qu'il faut travailler.

Pour revenir sur les personnes que je citais plus haut (celles qui n'auraient peut-être jamais poussé notre porte sans l'obligation du parcours), je pense aussi que si ce parcours avait été présenté plus tôt et comme un accès libre vers l'intégration, elles auraient peut-être voulu tenter l'expérience, sur base volontaire, avec un engagement plus profond. C'est-à-dire si le choix venait d'elles, et même si la démarche avait pris plus de temps, le temps de mûrir.

Pour conjuguer l'obligation avec l'efficacité de l'apprentissage, j'essaie de communiquer un maximum avec les apprenants. Par de simples et fréquents encouragements, je tente de les convaincre qu'il faut participer aux cours pour eux, pour leur « bien-être ».

J'essaie d'être « juste », de dispenser le même enseignement et d'accorder la même attention à tous, qu'ils soient concernés par le parcours ou non, qu'ils soient dans l'obligation de le suivre ou non.

Je me « sers » aussi de la motivation des autres apprenants pour entraîner ceux qui sont présents par obligation. La dynamique de groupe a, à cet égard, un effet positif et contagieux.



Formateur, exigence du décret et spécificité du public.



Marylène Van Laethem
coordinatrice du SAE et
assistante sociale

Carine Lodewyk
Formatrice FLE

Nadine Jeunhomme
Formatrice FLE

Annick Grégoire
Secrétaire

Le Nouveau Saint-Servais est à l'origine un centre de premier accueil d'entreprises qui a développé par après, un centre de formation professionnelle. Celui-ci est né de la reconversion des papeteries « Intermills » dans les années 80. Le Centre de formation délivre aujourd'hui des formations qualifiantes en électricité, en bureautique, en bobinage et compte également une entreprise de formation par le travail via la réparation des appareils électroménagers.

À côté de ces actions principales, le département « action sociale » a toujours développé de nouveaux projets. Dans les années 2010, un service d'accompagnement aux étrangers a été impulsé avec le démarrage d'une collaboration ponctuelle entre l'Asbl et celle du « Siréas » à Bruxelles. C'est alors que différents nouveaux axes de travail ont été lancés comme l'accompagnement social et juridique, et puis à partir de 2013, les cours de français langue étrangère qui ont pris place dans nos activités. Par la suite, c'est en 2016 qu'un premier module de citoyenneté a été organisé.

Dans le cadre des cours de FLE, le service accueille actuellement deux groupes d'apprenants. Le premier est composé d'apprenants débutants qui vont jusqu'au niveau A1. Le deuxième groupe d'apprenants va jusqu'au niveau A2, voire A2+. Une de nos spécificités est que nous fonctionnons sur base d'entrées permanentes.

Il est également important de préciser

que le SAE accueille des personnes qui ont des parcours et des profils assez diversifiés d'autant plus que le public provient de divers horizons. L'accueil de Mineurs Étrangers Non-Accompagnés (MENA) dans le cadre d'un projet

alternatif à la scolarité obligatoire pour les jeunes de 16 à 18 ans représente également une spécificité de l'organisation des cours de FLE au Nouveau Saint-Servais. Les MENA qui font l'objet de l'accueil proposé par le service sont pour la plupart en décrochage scolaire et n'ont pas pu,

et cela pour différentes raisons, être intégrés au sein de l'enseignement traditionnel, ils suivent au sein du Nouveau

Saint-Servais, un projet d'enseignement alternatif en plus grande adéquation avec leur parcours et leur projet de vie. Ce projet alternatif est initié par le Centre El Paso avec la collaboration du Nouveau Saint-Servais et la Ressourcerie.



ACTION SOCIALE
Nouveau Saint-Servais

L'apprentissage de la langue : quel intérêt pour l'apprenant ?

Les apprenants du nouveau Saint-Servais viennent sur base volontaire. Tous ont généralement bien en tête que l'apprentissage de la langue du pays d'accueil est une des étapes importantes dans le processus d'insertion. Au niveau statistique, le nombre de personnes qui sont par ailleurs dans l'obligation du parcours est en réalité assez faible et constitue une minorité par rapport à tous nos apprenants. Apprendre la langue offre la possibilité de s'ouvrir sur la société dans ces différents étages et fonctionnalités. Apprendre la langue du pays permet progressivement de faciliter l'insertion dans la société. Mais la diversité du public et des parcours de chacun ainsi que nos représentations interprétatives nous amènent à être prudents sur ce que nous pouvons dire de l'intérêt de chacun à l'apprentissage de la langue. Les raisons à l'origine de l'apprentissage de la langue peuvent donc être très variables pour chacun. Certains vont probablement privilégier l'inscription dans un processus d'insertion globale et souligner les possibilités de facilitation des démarches de la vie quotidienne ainsi que l'importance de nouer des liens alors que d'autres vont mettre l'accent sur l'accès au marché de l'emploi par l'apprentissage de la langue. Par ailleurs, certains des apprenants sont parfois en séjour irrégulier, leurs possibilités d'accès au marché du travail direct est en conséquence momentanément impossible. Les raisons de l'apprentissage d'une langue sont donc diverses et variées.

Contraintes et limites de l'obligation

Au sein d'une même équipe de travail, les avis peuvent diverger. Si le souhait d'apprendre la langue est la plupart du temps au rendez-vous, il faut également mettre en évidence que l'obligation mise en place par le parcours d'intégration questionne le public et les intervenants. Pour certains, cette obligation semble de l'ordre de



Lorsque les apprenants s'absentent des cours, les raisons sont également multiples. Bien souvent, de nombreuses contraintes extérieures imposent d'autres priorités que l'apprentissage en tant que tel.

Par ailleurs, on peut se poser la question de savoir si l'accent mis sur l'apprentissage de la langue n'est pas plus appuyé aujourd'hui en raison du contexte économique ambiant ? Et particulièrement en Wallonie ? Des opérateurs d'insertion professionnelle le relèvent fréquemment : la méconnaissance de la langue est un frein à l'embauche en Wallonie ; ce qui n'est pas le cas en Flandre. Dernièrement, nous avons eu l'occasion de visiter la mine de Blegny-Trembleur avec les participants du module de citoyenneté et nous avons été interpellés par le témoignage du guide, lui-même ancien mineur venu du Portugal pour fuir les événements de l'époque et construire une vie meilleure en Belgique. A l'époque, il y avait le charbon. Il a affirmé sans naïveté ni angélisme : « Dans la mine, nous étions tous des frères. Nous ne connaissions pas la langue, ce n'était pas un critère d'engagement, mais nous parlions toutes les langues et surtout celle-ci » - joignant le geste à la parole en se frappant la main sur le cœur.

N'est-ce pas là une clé essentielle de l'insertion ? Se sentir inclus dans un « NOUS » et ressentir que sa présence est légitime dans les espaces de vie du quotidien...

l'évidence puisque la connaissance de la langue est un vecteur d'insertion non négligeable dans un processus global. Ils sont dans ce cas partisans d'une contrainte stimulante pour les apprentissages et pour l'accompagnement à l'insertion. D'autres avancent qu'au-delà des bénéfices évidents de la contrainte, la plupart des apprenants sont déjà submergés par une kyrielle de pressions et de lourdeurs administratives, rendant une nouvelle exigence de ce type contre-

productive - voire significative d'une nouvelle forme de domination des « autochtones » sur les « nouveaux venus ».

Pour beaucoup d'observateurs, l'obligation du parcours n'a pas d'impact réel sur la fréquentation des cours car seul un tout petit nombre de personnes est en réalité concerné par l'obligation.

Sous l'angle institutionnel, l'obligation a cependant entraîné ces dernières années une obligation d'offre suffisante de cours, ce qui est une plus-value pour le public. Les moyens dispensés par les pouvoirs publics ont augmenté. L'offre est plus importante et mieux structurée pour répondre adéquatement aux besoins et exigences du décret, même si l'ambition affichée est encore loin d'être atteinte.

L'apprentissage/obligation : pistes et éléments de réponse

Très concrètement, le délai de 18 mois pour suivre 400 h de cours de FLE nous paraît clairement trop court. Le rallonger sans démarche administrative complémentaire serait certainement une bonne chose. L'ouverture de crèches à proximité de l'organisation de cours est aussi un élément important. Les exigences externes de tout type pèsent encore bien différemment sur les femmes que sur les hommes, il faut pouvoir en tenir compte dans les dispositions. Il nous semble également inimaginable que des sanctions administratives de type « amende de 100€ à 2500€ » aient été



pensées. Ce sont souvent les personnes les plus vulnérables (les jeunes majeurs, les personnes peu disposées aux apprentissages en raison de la maladie, d'une faible scolarité, d'un parcours de vie difficile voire traumatisant, ...) qui risquent de payer la note.

Les exemples d'inefficacité des mesures de type « contrat social actif », que ce soit dans le domaine du chômage ou encore de l'aide sociale, sont légion. Elles se transforment plus souvent en machines à exclure qu'en mesures d'aide effective.

Pour un apprentissage efficace

L'obligation peut probablement avoir un effet stimulant dans certaines situations, voire systématiser la prise de contact du public avec les institutions de la société d'accueil. Mais à ce stade, il est difficile d'en penser les effets au-delà d'une efficacité formelle.

Nous pensons qu'il est probablement plus judicieux de soigner les gestes d'accueil et de veiller à ce que chaque apprenant bénéficie des

conditions de base nécessaires pour apprendre. On sait tous que l'on apprend mieux lorsque l'on se sent à l'aise et en sécurité. La priorité devrait être de contribuer à limiter les sources de stress qui pèsent sur les plus précaires. Dans cette perspective, notre capacité à faciliter le « NOUS » - évoqué dans le témoignage de la mine - nous semble être un facteur bien plus déterminant qu'une obligation formelle.



Aprenants, une expression légitime

Conscient que l'intégration est un processus bilatéral entre la société d'accueil et les personnes issues de l'immigration. On ne peut parler du parcours d'intégration, et notamment de sa dimension obligatoire, sans donner le droit à la parole aux premiers intéressés. Croiser les regards, approches les spécificités, faire parler les besoins tels est l'approche choisie pour faire parler la diversité des regards et leurs complémentarité pour un parcours réussi.



Gisela Flores (A2) : Je veux apprendre le français pour faire une formation et trouver un travail, pour faire mon intégration et parler aux autres, connaître la culture, ... C'est important si je veux rester ici. Je veux faire la formation à la citoyenneté comprendre le fonctionnement de la Belgique.

Au Pérou à partir d'un an ou deux, les enfants entrent à l'école maternelle. L'école primaire dure 6 ans, l'école secondaire cinq. Après, les élèves peuvent faire une formation technique de 3 ans ou l'université pendant cinq ans. Il existe des écoles de l'état et des écoles privées. On porte des uniformes dans les écoles. L'école est soit de 8h à 1h ou de 8h à 15h. Le niveau n'est pas exigeant. En théorie, l'école est obligatoire, mais on ne peut pas vérifier [si les enfants y vont]. Il existe des écoles techniques pour apprendre un travail. On reçoit un plan de l'année. Il existe des écoles non mixtes.



Christophe Magassa (A2) : Je veux apprendre le français pour comprendre une annonce publique, à la gare par exemple. Pour travailler, il faut comprendre un peu. Si je tombe malade, je dois m'exprimer avec le médecin. Pour voyager, se repérer dans l'espace et comprendre le chemin à suivre.



Mansour Mansour (A2) : Je voudrais continuer la vie de manière normale: chercher du travail, parler avec les gens, ... C'est important pour la vie parce que je veux rester en Belgique. L'obligation n'a pas d'effet sur moi. J'apprendrais quand même le français si je n'étais pas obligé.

En Syrie, l'éducation est gratuite, comme en Belgique. L'université est presque gratuite. Il y a un bon niveau d'éducation. En Belgique, je crois que c'est bien aussi. L'enseignement (en Syrie) est obligatoire jusqu'à 15 ans. Il y a neuf années de cours obligatoires. Il y a beaucoup de personnes par classe. Il existe des écoles techniques pour apprendre un travail et des formations pour adultes. L'école est devenue mixte en 1984.



Alvaire Shemezimana (A2) : Je veux apprendre le français pour parler avec les autres, pour chercher du travail, pour acheter au magasin, pour communiquer avec l'école de mes enfants. L'obligation n'a pas d'effet sur moi. J'ai besoin d'apprendre le français. Pour vivre en Wallonie, il faut quand même comprendre le français. Dans mon pays, j'ai appris, mais je suis timide, je n'ose pas parler. Au Burundi, c'est comme en Belgique.



Hajer Bargaoui (B1) : Je veux apprendre le français pour apprendre la langue du pays d'accueil, pour améliorer mes connaissances, pour trouver un travail confortable, si possible dans mon domaine, la comptabilité. Si je n'étais pas obligée, je prendrais des cours et je ferais des recherches à la maison pour avancer plus vite pour apprendre le français. C'est ce que je fais maintenant. Les informations qu'on reçoit en classe aident à se faire accepter.



Imad Hilali (B1) : J'ai besoin de parler français pour travailler en Belgique. Pour parler avec les autres, pour faire une équivalence de mon diplôme (bac science, spécialité mathématiques). C'est obligatoire, mais j'aime. Je veux parler français bien. Je préfère apprendre à l'école, c'est un lieu de rencontres. Je reçois plein d'informations sur la langue, la culture (par exemple la peinture, le monde, ...) L'école est obligatoire de 5 à 18 ans en Palestine. Cette obligation est respectée. Les écoles sont organisées par le gouvernement ou UN (ndlr : les nations unies). L'école primaire est le matin ou l'après-midi. En secondaire seulement l'après-midi.



Malika Moulathoum (B1) : J'ai envie d'apprendre pour communiquer avec les autres, me débrouiller seule si je dois aller chez le médecin, savoir ce que les gens me disent, comprendre si on parle de moi dans le bus, si on m'insulte. C'est bien que ça existe, qu'ils donnent de l'argent pour avoir des cours gratuits. Les formations pour adultes existent aujourd'hui au Maroc. Il y a des jeunes femmes qui enseignent l'arabe chez elle à d'autres femmes plus âgées.



Xhelal Lila (A2) : Je veux apprendre le français pour avancer, pour pouvoir faire une formation et travailler. Je suis au CPAS mais si je viens même si je ne suis pas obligé.



Dania Alomar (B1) : Je suis les cours parce que j'ai besoin de parler français dans la vie de tous les jours, avec des gens dans la rue, les voisins. Le français est la langue maternelle ici. Peut-être pour le travail. Petite, j'aimais la langue française, maintenant, j'ai l'occasion de l'apprendre. Je suis obligée, mais j'ai envie d'apprendre. J'aime étudier le français. J'aime étudier à l'école. J'aime votre manière de donner cours. Pour améliorer mon français, je regardais un dessin animé que je répétais. Maintenant, je regarde des vidéos qui parlent des nouvelles.



Xhevdet Noka (A2) : Je veux apprendre le français pour pouvoir communiquer à l'hôpital, à la commune, pour tout l'administratif, pour travailler, pour expliquer le chemin à suivre ou comprendre. En Albanie, c'était un régime communiste. On avait 8 ans de secondaire et quatre ans d'université.



Hossam Salameh (B1) : D'après moi, je suis les cours pour m'intégrer à la société belge, pour chercher du travail. Je veux devenir un citoyen belge. Je suis content. J'ai appris l'information sur le fonctionnement de la Belgique. Je préfère étudier le français seul (sur Internet, avec YouTube). Je n'aime pas venir à l'école. Je ne suis pas à l'aise. J'aime le contact avec les autres, avec les belges.



Michaela Bottkova (B1) : Je suis les cours de français parce que je veux être un citoyen normal, pas seulement une étrangère. Comme j'ai décidé de vivre en Belgique, c'est mieux de parler français. En Slovaquie, les Roms ne sont pas intégrés (ils ne sont pas accueillis dans les écoles).

En Slovaquie, les écoles sont bonnes. Il n'y a pas de formation dirigée aux réfugiés. L'école est obligatoire de 6 à 14 ans. Après, on peut aller au collège. Si on ne va pas au collège, on peut travailler, à l'usine par exemple.



Abdoulaye Berri (A2) : Je veux apprendre le français pour faire une bonne formation. C'est nécessaire de lire et écrire en français, de comprendre les courriers, ce qui est écrit en français, à la gare par exemple.



Ahmad Gaf (B1) : en Iraq, avant la révolution (en 1996), il y avait seulement des écoles publiques. Après, il y a eu des écoles privées. Les écoles publiques sont en arabe, en kurde. Les écoles privées en anglais. L'école est obligatoire à partir de 6 ans. À partir de 18 ans, il y a l'université. Les adultes peuvent aller à l'université s'ils paient. Il existe des formations de mécano, etc., mais c'est privé. C'est seulement de la pratique.



Rahma Jridi (B1) : en Tunisie, les écoles privées sont bien. Les écoles de l'état aussi. Mais une école n'est pas l'autre, ça dépend de si l'école est agréée. Il y a beaucoup de discipline. Il y a beaucoup d'écoles dans les centres-villes et pas beaucoup en dehors des villes. Avant la révolution, il y avait des cours d'alphabétisation gratuits. Tout est en français. Il n'y a pas de grandes différences avec la formation ici. C'est peut-être plus facile de trouver un emploi ici.



Asmae Mechach (B1) : Au Maroc, il y a des écoles privées et des écoles publiques. À l'école publique, toutes les absences doivent être justifiées. Dans une école privée, mon frère ne va pas à l'école, mais il paie, alors, on ne lui dit rien. Il reçoit son diplôme en fin d'année.



Maigul Iminova (FLP) : J'ai décidé de venir aux cours de Français pour m'améliorer, sortir et créer un réseau. Je suis contente, l'ONEM m'a félicitée car je suis occupée même si je suis au chômage.



Sirarpi Hovhannisyan (FLP) : Je suis les cours de français pour communiquer, créer un réseau, faire connaissance avec des personnes d'origine différente, découvrir leur culture, et développer mon projet professionnel.

En Arménie, pour rentrer à l'université il faut passer 3 examens. Alors après, on ne pense pas changer de parcours. De toute façon, le niveau est bien plus bas qu'en Belgique. Pour les métiers techniques, les jeunes apprennent auprès de professionnels. Quand ils sont prêts, ils deviennent indépendants et quittent le patron. Il n'y a pas de diplôme.



Najib Barmada (FLP) : J'ai été obligé d'étudier le français mais c'est bien utile. Le CPAS n'a rien demandé à ma femme, elle est venue par regroupement familial.

Elle parle déjà 3 langues (arabe, allemand et anglais) et elle trouve que c'est assez. J'ai écouté des amis et je suis venu au Carrefour des Cultures. On m'aide pour devenir indépendant. Il n'y a pas beaucoup de formation à Namur par rapport à d'autres villes comme Liège ou Charleroi. S'il y a une formation, alors il n'y a pas assez de personne pour la faire. Mais c'est facile de se réorienter ou de changer de direction en Belgique.

En Syrie, il y a l'université mais sinon on ne peut pas se former quand on est adulte.



Anahit Alikhanyan (FLP) : J'ai été redirigée par l'école des Cadets pour suivre les cours de français, pour améliorer mon français, surtout apprendre à communiquer. Je veux aussi pouvoir faire d'autres formations.



QUESTION D'ALTÉRITÉ

“
Quelle équipe de formateurs FLE n'a jamais partagé ses expériences ? La didactique du FLE n'est-elle pas en mouvement perpétuel ? C'est que chacun est à la recherche d'efficacité, de qualité et de résultat. Force est de constater que dans ce secteur les remises en question sont constantes et les réajustements nécessaires. C'est un gage de qualité.”

QUESTION DE MÉTHODE :

ONOMASIOLOGIE ET SÉMASIOLOGIE

Formatrice FLE depuis près de vingt ans, je reste toujours à l'affût de tout ce qui concerne les méthodes d'enseignement des langues dans le but de répondre au mieux aux exigences de la formation FLE. Ayant moi-même appris une langue étrangère à l'Université, l'espagnol, j'essaie de développer des stratégies pour ne pas oublier en m'inspirant, non seulement de ma formation en didactique du FLE, mais aussi de ma propre expérience : je parle espagnol dès que je le peux, je lis en espagnol, je fais mes exercices de grammaire dans le train et, les technologies aidant, j'ai téléchargé une application sur mon téléphone qui me permet de revoir le lexique tout en m'amusant.

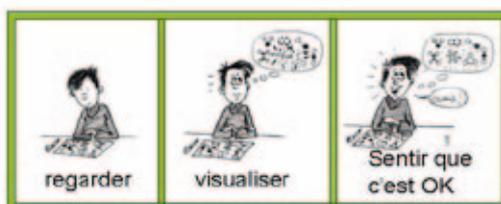
Mais ma curiosité de linguiste me pousse toujours à explorer les nouvelles pistes en lien avec l'apprentissage des langues. C'est ainsi qu'en lisant la présentation de ma nouvelle application, j'ai découvert une notion, « Le système de répétition espacée », largement utilisé par les méthodes nouvelles. Selon cette méthode, pour faire entrer une information dans notre mémoire à long terme, il faut espacer les moments de révision dans le temps ; par exemple, une première fois après 5 minutes, puis après une heure, puis après 3 jours, puis après 10 jours, puis après un mois, jusqu'à ce que cette information entre dans notre mémoire à long terme. Ces espaces sont calculés à l'aide d'une courbe de l'oubli afin de répéter juste avant d'oublier. Cette courbe est différente selon les individus et les notions à mémoriser.

Ensuite, il va de soi que je reste marquée par mes propres expériences en situation d'apprentissage d'une langue étrangère. Par exemple, lorsque j'avais douze ans, je pense avoir été marquée à

vie par mon professeur d'anglais qui répétait et nous faisait répéter sans cesse des verbes au « past continuous » à partir de grandes photos illustrant chaque action. Plus tard, à l'Université, mon professeur d'espagnol martelait sa séance par des « repita por favor » jusqu'à ce que chacun ait bien prononcé le « R » roulé. Je pense qu'il n'y a pas de secret.

Il y a quelques jours encore, le même jour, en discutant à trois reprises avec des pairs de cette question de méthode, à trois reprises, on en vient à aborder la notion de « répétition ». D'abord, lors d'une plateforme FLE, la question s'est posée pour la formation des seniors : une des participantes à la discussion affirme que la « répétition » donne de bons résultats avec ce public confirmant ainsi le vieil adage latin « repetitio est mater studiorum ».

Puis, lors d'une réunion de préparation de la formation pour la rentrée prochaine, ma collègue fait allusion à une méthode (« Temps de saison »)



s'inspirant de la sophrologie : elle invite ses apprenants à se coucher sur des tapis au sol et les aide à se relaxer. Une fois que les participants sont détendus, la formatrice fait écouter une première

piste avec une voix qui prononce une structure très lentement. La deuxième piste fait écouter la même structure, mais légèrement modifiée. Les pistes suivantes utilisent le même principe ; l'objectif étant d'utiliser la répétition d'une structure de base pour développer les stratégies de réception orale.

Plus tard, lors d'une réunion de préparation de la formation du second semestre, le responsable de notre asbl a insisté sur la nécessité de prévoir des moments pour « récapituler » en fin de leçon et d'autres pour introduire en début de

leçon, toujours en faisant appel à ce qui a été vu précédemment.

En bref, toutes ces discussions mettent en évidence le fait que la répétition est une étape incontournable dans l'apprentissage d'une langue.

Mais la question qui se pose est la suivante : que va-t-on répéter ? C'est ici que les divergences apparaissent : va-t-on insister sur les notions ou les structures ; les besoins ou la grammaire ? En linguistique, il s'agit de deux approches qui divergent par le point de départ de la démarche didactique : la structure (sémasiologie) ou la notion (onomasiologie).

La première, la sémiologie, va de la forme vers le sens. Le formateur va regrouper les expressions ayant une même structure pour leur donner un sens. Par exemple, si on étudie les expressions avec le verbe « mourir », on va regrouper, selon un axe appelé syntagmatique, « mourir de froid, mourir de chaud, mourir de faim, mourir de soif », etc. Ensuite, le formateur va amener les apprenants à induire le sens de « mourir » dans ce contexte phraséologique. Il faut souligner qu'au niveau de la didactique, cette approche joue un rôle important dans l'enseignement, elle favorise bien la répétition, la fixation de formes lexicales et syntaxiques.



La seconde, l'onomasiologie, va du sens vers la forme. C'est le cas lorsque le formateur présente l'ensemble des expressions désignant un concept précis. Par exemple, il y a plusieurs manières pour saluer : « bonjour, bonsoir, salut, coucou, ... ». On amène l'apprenant à exprimer une notion de manières différentes, ce qui étend ses ressources

lexicales, l'amène progressivement à abandonner la traduction. L'enrichissement du vocabulaire va également permettre à l'apprenant de choisir les expressions en prenant conscience des codes culturels.

En fait, l'approche sémasiologique et l'approche onomasiologique se complètent. L'onomasiologie met en évidence les éléments culturels et contextuels, alors que la sémasiologie a son avantage en listes de mots.

Les deux approches que je viens d'exposer concernent en quelque sorte la porte d'entrée de la « leçon » du formateur, mais ce dernier ne saurait faire l'impasse, également, sur l'identité de l'apprenant pour obtenir des résultats. En effet, même si la motivation est généralement au rendez-vous avec un public adulte, les blocages viennent souvent noircir le tableau. C'est pourquoi de plus en plus de méthodes conseillent de tenir compte de la psychologie de l'apprenant et de garder à l'esprit les différents types de blocages auxquels toute personne désireuse d'apprendre une langue peut être confrontée.

Cela nous amène à réfléchir à la question de l'altérité dans l'apprentissage. Cette altérité nécessite donc une capacité à prendre des distances par rapport à soi pour mieux appréhender l'Autre, qui devient alors une source d'enrichissement continu. L'altérité devient une question de focalisation. Sur quoi on focalise ? Comment on focalise ? Toutes ces réflexions nous font entrer dans une dialectique de construction d'une société plurielle nourrie des richesses des uns, du regard de l'Autre.

En conclusion, je peux dire qu'il n'y a pas UNE méthode d'enseignement du FLE, mais une synthèse d'approches qui aboutit à une formation répondant au mieux à la diversité intrinsèque de la classe de FLE.

Nadia El Halfi
Coordinatrice de l'action sociale
et formatrice FLE

Ô PAYS BIEN AIMÉ

“

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir Gaki Gaki dans notre formation FLE. Gaki est originaire du Bhoutan. Elle est arrivée cette année en Belgique pour perfectionner son français. Gaki est guide touristique. Jusqu'ici, elle s'adressait essentiellement aux touristes anglophones. Mais les touristes francophones sont de plus en plus nombreux. C'est ce qui a amené Gaki à suivre des cours de français en Belgique.

L'équipe de CdC et ses bénéficiaires ont eu beaucoup de plaisir à apprendre à connaître le Bhoutan. Nous partageons ici avec vous ces richesses.

”

“FAIRE PLAISIR”... UNE RAISON DE VIVRE DES BHOUTANAIS



Drouk Youl, c'est le nom du Bhoutan en dzongkha, la langue officielle du pays, ce qui signifie “Terre du dragon”, et ce dernier est l’emblème du drapeau national.

La partie supérieure, couleur or, symbolise le spirituel.

L’orange safran (mélange de l’or et du rouge, couleur du temporel) symbolise la recherche de l’harmonie (tout comme la robe des moines bouddhistes), dont le dragon est le garant, avec ses 4 pattes tenant chacune une perle représentant les éléments.



État himalayen coincé entre 2 énormes voisins, la Chine et l’Inde, le petit royaume du Bhoutan (1,25 fois la Belgique) s’est singularisé en 1972, du fait de son 4^e Drouk Gyalpo [Roi-dragon] Jigmé Singye Wangchuck, par l’adoption du BNB, indicateur du “Bonheur National Brut”, jugé plus représentatif du bien-être de sa population, que le PIB, indicateur du “Produit Intérieur Brut”, adopté partout dans le monde depuis les années 1930.

Ce BNB veut correspondre à l’histoire et à la mentalité des Bhoutanais, car son but est de refléter un développement économique reposant sur des valeurs spirituelles bouddhistes, sur la conservation de la culture et la préservation de l’environnement du Bhoutan.

Le pays est le seul au monde à avoir adopté comme religion d’État le vajrayana (un des 3 grands courants du bouddhisme) – dans sa branche Droukpa Kagyou – appelé communément “bouddhisme tantrique” en Occident.

Outre de nombreux temples, il y a, dans chaque région, des dzongs [monastères-forteresse], lieux ancestraux du culte bouddhiste introduit dans le pays au 8^e siècle.



Sa philosophie, actée dans les Tantras (textes et rituels initiatiques impliquant l’esprit et le corps) est basée sur l’impermanence et la non-dualité, ainsi que la pratique de méthodes méditatives et yogiques, afin de cheminer vers le plus haut niveau d’expérience spirituelle, l’Éveil : il s’agit de l’union de la pure compassion altruiste par la connaissance des “moyens habiles” (actions efficaces qui détruisent l’ignorance) – principe masculin yab – et de l’énergie de la pure sagesse – principe féminin youm.

La pleine conscience et l'énergie sage se fondent alors en un état supérieur : "Être un avec tout ce qui est", c'est l'illumination de la générosité transcendante.

En parallèle, le roi a imposé l'apprentissage du dzongkha dans les écoles – où par ailleurs une grande partie des cours sont dispensés en anglais – et a prôné le port de l'habit traditionnel en public, l'arrêt de la vente de cigarettes en tant que drogue, ainsi que l'interdiction de panneaux publicitaires, afin de préserver la culture bhoutanaise.



Une architecture typique est imposée aux habitations, monastères et bâtiments publics – reprise par ailleurs avec fierté au niveau des constructions privées – ce qui confère une harmonie certaine aux paysages.

Cependant, tout n'est pas parfait au Bhoutan, le régime étant régulièrement qualifié d'autoritaire et la population souffrant d'un certain sous-emploi. Toutefois, le pays a réussi à passer d'une ère moyenâgeuse à la modernité en une quarantaine d'années et montre l'exemple d'un développement durable et responsable.

La croissance n'est pas l'obsession des gouvernants. La prospérité, oui... à condition de s'accompagner de bonheur.

À noter que le 20 mars a été décrété journée mondiale du BNB par l'ONU.

Le Bhoutan est aussi le seul État où un roi a abandonné son pouvoir de monarque absolu (en 2008) au profit de son peuple sans que celui-ci ne le lui réclame.

Dans le cadre de la nouvelle monarchie constitutionnelle, le 5^e roi actuel âgé de 39 ans, Jigmé Khesar Namgyel Wangchuck, a, pour la 1^e fois de l'histoire du pays, organisé des élections législatives (entre le Parti Vertueux et le Parti Démocratique Populaire) pour mettre sur pied un parlement bicaméral, et élaborer une nouvelle constitution officialisant le BNB.

Ces évolutions ne sont pas vécues sans risque : il y a mise à mal du consensus ancestral et accroissement des divisions sous l'effet des partis, d'une part, urbanisation, érosion des liens communautaires et perte d'identité, d'autre part.

Néanmoins, les dirigeants à Thimphou, la capitale, s'efforcent, malgré les avancées de la mondialisation et une forte dépendance économique à l'égard de l'Inde, d'en prévenir les excès en plaçant le bien-être des 700.000 Bhoutanais au centre du progrès social.

Au niveau géographique, un parcours du Bhoutan d'ouest en est pour cheminer de ville en ville et de vallée en vallée (d'altitude moyenne de 2.500 m) passe par des cols à 3.500 - 4.000 m. Dans les vallées coulent des rivières venant de la chaîne de l'Himalaya au nord du pays – où le Koula Kangri culmine à 7.553 m – se jetant dans le fleuve Brahmapoutre en Inde.

Partout où vous allez, l'accueil des autochtones, leur amabilité et leur serviabilité vous toucheront,



en particulier en logements chez l'habitant, où vous ferez partie de la famille, mangeant – tous assis par terre autour du poêle

à bois au milieu de la cuisine – les préparations familiales composées de légumes du potager, de riz rose local et de piments à gogo, avec œufs, poulet, porc ou viande de yack séchée.

Qui sait si les habitants du royaume du Bhoutan vivront heureux jusqu'à la fin des temps ?

En tout cas, vous y rencontrerez des gens heureux de vivre et surtout de faire plaisir, empreints d'une spiritualité bouddhiste un peu ésotérique, mais humaine.



Co-auteurs (juin 2019)

*Mlle Gaki Gaki, guide touristique bhoutanaise
Étudiante en FLE - Carrefour des Cultures à Namur
Francis Henry, son hôte belge,
ayant parcouru le Bhoutan avec elle en 2017*

REGARDS CROISÉS

“

Je devais avoir une dizaine d'années. Dans le secrétaire de mon papa, j'ai trouvé un paquet de cartons d'invitation marqués du logo du cercle théâtral « Malgré tout », une nef, un vaisseau qui filait toutes voiles dehors vers d'infinis horizons. Lesquels ? Le carton me disait : « CONDJI PAYIS ».

J'imaginai ce pays lointain qui portait ce nom étrange : CONDJI. En réalité, la revue mise en scène par cette troupe de Montignies-Neuville sur base d'un livret écrit en wallon parlait d'une grande victoire des travailleurs : les congés payés. Il m'a fallu attendre quelques temps pour le comprendre...

”

LES VACANCES OU CONGÉS PAYÉS

Histoire

En 1936, suite à une grève nationale, les ouvriers belges ont obtenu 6 jours de congés payés. C'est ainsi que des milliers d'ouvriers sont partis à la mer en train pour découvrir les joies du tourisme sans perte de salaire.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les mutuelles, les syndicats et d'autres organismes ont créé et développé des villages de vacances pour que tout le monde puisse bénéficier de ces congés à moindre frais. C'est le début de la société de consommation et de loisirs.

Le nombre de congés montera à 2 semaines en 1952 puis 3 en 1966 et 4 en 1975 avec des variations suivant le type de travailleurs et leur âge.

Après une année de travail à temps plein, un travailleur a droit à minimum 20 jours de vacances pour un temps plein 5 jours semaine. Il reçoit un pécule de vacances annuel qui correspond à environ 15 % du salaire de l'année précédente.



Il peut parfois recevoir un treizième mois qu'on appelle double pécule de vacances.

En plus des vacances annuelles, il y a 10 jours de congés légaux qu'on appelle jours fériés. Ceux-ci trouvent leur origine dans le calendrier chrétien, l'histoire nationale ou encore sociale (tel le premier mai, jour international du travail).

Les jours fériés sont payés. Si un jour férié tombe un dimanche ou un jour de repos, alors on peut le prendre un autre jour.

Les vacances des Belges en chiffre



Seul 1 Belge sur 2 part en vacances.

Il part en général 9 à 10 jours par an et après les Allemands, il est le deuxième touriste le plus dépensier car il consacre en moyenne 2500 € tout compris pour sa famille.

58% des réservations se font par internet. Les Belges voyagent principalement en voiture, en Europe et plus particulièrement en France et dans les pays du Sud. Ils cherchent le soleil qu'il n'y a pas en Belgique. Ce qu'ils veulent en vacances, c'est le repos, le dépaysement, quelques visites et peu de sport. Ils préfèrent la mer (59%), les voyages itinérants (20%). Peu vont à la montagne et à la campagne.

Ailleurs

SIRARPI HOVHANNISYAN ET ANAHIT ALIKHANYAN :

En Arménie, depuis le développement économique, les gens partent en vacances dans les pays limitrophes ; la Géorgie et la Turquie. Ils vont surtout à la mer. Avant, ils partaient à la campagne ou en montagne dans la famille.

NAIRA MARTIROSYAN :

Dans mon pays en Russie, je ne partais pas en vacances, parce que ma famille travaillait toujours. Quand j'étais petite, je partais toujours avec mon papa à la pêche, nous prenions le bateau. Nous cueillions des champignons à la campagne.



MALIKA MOULATHOUM :

Les grandes vacances, je prends quatre ou cinq semaines pour aller au Maroc. On part en avion depuis à peu près huit ans.

Avant on partait en voiture parce qu'on n'avait pas les moyens. Maintenant, ça va. Et les avions sont un peu moins chers. En voiture, ça nous prenait à peu près trois jours. On s'arrêtait en France et en Espagne.



Au Maroc, on se promène, on va voir la famille. Je coupe une année en deux.

Maintenant, sans mon fils, je pourrais partir deux ou trois fois par an. Mais avec mon fils, je suis bloquée.

Pendant les vacances de Nouvel An, je reste chez moi, on profite un petit peu. Parfois on va un week-end à Bruxelles chez mes frères.

NAJIB BARMADA :

Quand je travaillais à Dubaï, chaque vacances, je retournais en Syrie, mon pays d'origine. J'aurais pu aller partout dans le monde ; cela m'aurait coûté moins cher. En effet, j'étais obligé de revenir avec un tas de cadeaux pour la famille, preuve de la chance que j'avais de travailler à l'étranger.

MICHAELA BOTTKOVA :

En Belgique, je ne travaille pas maintenant. Habituellement, nous restons en Belgique, mais cette année on va aller en Slovaquie trois semaines. On part en voiture parce que mon compagnon ne veut pas utiliser l'avion. J'aime bien la météo en Slovaquie. On ne sait pas encore ce qu'on va faire. On aime bien la montagne, on va sûrement se balader. On va aussi aller à un festival de musique.

En Slovaquie, la destination la plus populaire, c'est



la Croatie parce qu'il y a la mer. Ce n'est pas loin et ce n'est pas très cher. Les gens vont en Croatie en voiture

ou en bus. Souvent, on part le soir pour arriver le matin et voir le soleil sur la mer. C'est aussi difficile, parce que tout le monde veut y aller. Les vacances, c'est le premier juillet et tout le monde est sur l'autoroute pour aller en Croatie.

VIOLETA BULICA :

J'aime lire les romans de Daniel Steel. J'aime aussi faire du shopping. J'aime bronzer, visiter des sites culturels et regarder la télé. À la plage, il fait beau et il y a beaucoup de soleil. On mange dans un petit restaurant. À la campagne, on faisait des balades en bicyclette avec les enfants et mon mari et nous faisons un pique-nique.

IMAD HILALI :

En Palestine, jusqu'il y a quatre ans, je passais les vacances en Égypte. Chaque année, on y allait. On partait en voiture. Ça dure quatre heures. J'ai beaucoup de famille là-bas, cinq de mes tantes habitent en Égypte. On visitait les pyramides, on visitait le Nil.



En Belgique, c'est mon premier été avec ma famille depuis le regroupement familial. Je voudrais partir en Turquie à Izmir. Je connais bien la Turquie. Avant, j'étais marié avec une femme turque.

RAHMA JRIDI :

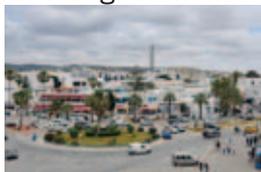
En Tunisie, je n'avais pas de vacances. En été, on passait 10 jours à la plage avec ma famille, c'est normal. On partait en voiture. On louait une maison.

Parfois, on allait à des festivals de musique avec ma sœur, son mari et mon mari.

Pour certaines occasions, on allait en bus à Tozeur, voir la famille de mon père. C'était long, sept heures de bus.

HAJER BARGUAOUI :

En Tunisie, j'avais deux mois de vacances, juillet et août. Je travaillais comme animatrice dans un jardin d'enfants. Je partais avec ma famille, ma cousine et ma voisine dans les gouvernorats touristiques en Tunisie comme Hammamet ou Sousse. On se promenait, on allait dans les restaurants, on nageait un peu dans la mer ou dans la piscine. On louait une maison ou parfois on allait à l'hôtel. On allait en voiture. On ne prenait pas trop de bagage parce qu'on faisait du shopping pendant les vacances.



Tout le monde ne part pas en vacances en Tunisie. Même moi, je suis partie seulement les dernières années, comme ce que j'ai raconté.

MASUKA HOSSAIN :

Au Bangladesh, j'avais deux fois des vacances : pendant le mois de Ramadan et 15 jours en juin. En juin, il fait très chaud et c'est difficile pour les enfants d'aller à l'école. On ne partait pas, on restait juste à la maison. J'étais contente quand les vacances arrivaient. Parfois ma maman venait de Belgique. Ma maman habite en Belgique depuis 21 ans. Moi, je suis allée en Belgique en 2007. Je n'ai jamais travaillé. Parfois, on va en vacances au Bangladesh. Parfois, je vais en Allemagne parce que mes deux frères et ma sœur habitent là-bas. À Paris aussi. Ma fille vit à Paris. Je me déplace généralement en train, en Thalys ou en bus. Je pars avec mes enfants.

ASMAE MECHACH :

Quand j'étais au Maroc, je ne pouvais pas partir en vacances avec mes amis. Je pouvais seulement partir avec ma famille. On louait une maison à la plage. On partait en voiture, c'était à une heure.

Il y a une plage à Tanger, mais les tangerois n'aiment pas aller à la plage à Tanger.



Il y a la plage atlantique et celle de la méditerranée. La plage atlantique est

dangereuse. Il y a souvent des morts. L'autre plage, la playa, n'est pas dangereuse mais elle est sale. À Tanger, il y a beaucoup de monde pendant l'été, beaucoup de trafic, etc.

La plupart des marocains vont en vacances à côté de Tanger, du côté méditerranéen.

Il y a aussi beaucoup de festivals à la plage, à Marrakech,...

GJOVALIN QUNI :

Dans mon pays, en Albanie, je passe mes vacances d'été à la mer. Pendant ce temps, il fait beau. J'aime faire du sport et me promener. Je déjeune dans des restaurants. J'aime me balader à pied. Je passe de bonnes vacances.



AUX DÉLICES DES CULTURES

“

« Aux Délices des cultures » consacrerà les pages de ce numéro à la mise en avant de la fête de fin d'année, un espace que les apprenants, les formateurs et l'équipe permanente ont activé pour célébrer la complicité des cultures et mettre à jour les regards scrutateurs des uns et des autres face à l'altérité et à ce qu'elle produit comme délices et comme rencontres.

”

FLECI

EN FÊTE

Chez Carrefour des Cultures, la fête et Nouveau SouffLE vont de pair. Il y a une interaction continue entre ces deux projets. L'un comme l'autre mettent en action une méthodologie proche de celle de l'éducation permanente. Les apprenants deviennent journalistes ou organisateurs. Ce sont eux qui, accompagnés des formateurs, réfléchissent et réalisent leur projet.

Cette fois, Bilad El-Cham a été mis à l'honneur. Par ce choix, Carrefour des Cultures voulait donner un avant-goût du projet de l'axe Éducation Permanente « Peuples et Cultures » qui démarrera en septembre. Avec l'ambition de mettre en avant différentes cultures de différentes régions du monde, en commençant par la Grande Syrie.



Bilad El-Cham a donc été présenté dans un discours. Plusieurs aspects de cette contrée ont fait l'objet d'une petite exposition. Enfin, le buffet reflétait les traditions culinaires de la région.

De plus, en accord avec la philosophie de FLECI (français langue étrangère citoyenneté et interculturalité), ce moment a été également l'occasion pour les ressortissants d'autres parties du monde de lever un coin de voile sur leur culture dans des stands. Ceux-ci étaient le fruit d'une réflexion menée au sein de la formation qui se veut un espace d'échange où l'apprenant est l'artisan de son apprentissage.

Chaque groupe du FLE a envoyé une ou deux personnes pour constituer le comité des fêtes. Après une séance de travail qui a mis les balises de l'activité et qui a fait émerger des idées, Adriana et Sirarpi se sont proposées d'organiser la fête ; la première s'est chargée de rassembler chaque communauté pour leur demander de créer un stand ou une activité représentant leur pays ; la deuxième s'est occupée de la communauté du Bilad El-Cham puisque c'était le thème de la fête.

De cette manière, ce projet a permis de mettre en contact et de créer du lien entre des personnes d'origines différentes ainsi que de découvrir les talents culinaires ou artistiques des ressortissants des différentes communautés fréquentant Carrefour des Cultures.

La fête s'est ouverte sur le mot de bienvenue des deux organisatrices, Sirarpi et Adriana, toutes deux



apprenantes du groupe FLP (Français Langue Professionnelle).

Ensuite, c'est Najib qui a pris la parole pour introduire le thème de la

fête, « Bilad El-Cham et le pays des deux fleuves ». Najib est réfugié syrien, également inscrit en FLP. Il s'exprime en français et est très actif dans ses démarches d'insertion socio-professionnelle.

Puis c'est la coordinatrice qui a pris la parole pour présenter l'axe de l'action sociale en mouvement continu et en pleine évolution à Carrefour des Cultures.

Lorsque les festivités commencent, elles laissent la place à la découverte des différents stands proposés par nos apprenants.



Cette année, la formation FLE a accueilli un nombre particulièrement élevé d'apprenants arméniens. Ces

derniers n'ont pas manqué d'exprimer la fierté qu'ils éprouvent à l'égard de leur pays. C'est toute la tradition qui a été exposée !



L'Afrique nous a appris comment consommer des bananes autrement.

L'Amérique latine nous a rassemblé autour d'un apéro rafraichissant qui a fait le bonheur de tous les convives, sous la chaleur accablante.



La Chine a réveillé nos papilles avec ses beignets de poulet accompagnés de sauces bien relevées.



Le Kazakhstan a émerveillé le public grâce à une démonstration du pointillisme à caractère interactif. Merci à Maigul pour sa patience et d'avoir accepté de partager sa passion.



La danse et la musique étaient également au rendez-vous. C'est Yamira, apprenante en A1.1, danseuse et chorégraphe cubaine qui a animé un atelier danse. Au programme, salsa, tango, danse albanaise et dabka.

Chaque année, FLECI souhaite clôturer l'année par un moment convivial qui reflète à la fois la diversité de notre public et notre volonté de mettre en avant les richesses de chacun. Une nouvelle fois, nous avons su intégrer nos apprenants à l'organisation de l'événement. Pour Carrefour des Cultures, c'est une façon de mettre à profit la pédagogie du projet pour rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages.

Pour Carrefour des Cultures, il ne s'agit pas de faire du FLE pour du FLE, mais d'amener les bénéficiaires à pratiquer une citoyenneté active, vecteur d'intégration. La compétence interculturelle est une autre force pour l'intégration. Lors de notre fête, l'interculturalité était au rendez-vous grâce à la préparation de différents stands mettant chacun en avant les spécificités des pays ou des régions dont notre public est issu.

En définitive, nous continuons à poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de l'action sociale : penser une citoyenneté plurielle pour une intégration réussie, source d'émancipation. Tout notre travail, et Nouveau SouffLE en est un autre exemple, est de décomplexer l'immigration et de faire de l'associatif un champ de réflexion et de revendication.

Nos remerciements vont en premier lieu aux apprenants qui ont fait de cette fête la leur et qui, de par leur implication, ont fourni un effort particulier pour atteindre les objectifs que nous nous sommes, ensemble, assignés, pour cette fête, moment de convivialité et de curiosité.

Un clin d'oeil spécial pour nos partenaires qui ne cessent de rehausser les efforts des apprenants mais aussi les convictions et les croyances que FLECI met en exergue et en pratique.



Il va de soi qu'on ne saurait faire l'impasse sur l'engagement continu et inconditionnel des formateurs face aux exigences de la diversité et de la citoyenneté qui dominent notre projet.

*L'équipe de
Carrefour des
Cultures*

SUR LE CHEMIN DE NOS ACTIVITÉS

“

À mi-chemin entre l'éducation permanente, sa méthodologie tout comme ses valeurs et la réflexion sur la participation des citoyens à la vie démocratique, l'espace FLE s'est toujours donné pour mission de déployer des espaces d'échange et de réflexion alimentés par les débats de société.

À l'occasion de la sortie de ce numéro, nous avons fait le choix de mettre en avant deux activités auxquelles ont pris part les apprenants. Tout d'abord, nous présenterons l'initiative RERS qui plaide et contribue à la distribution des savoirs entre les personnes et ensuite, nous reviendrons sur la 11^e édition de Cinéma des Cultures - Lumières sur la citoyenneté.

”

UN RERS ?

Un RERS est un réseau d'échange réciproque de savoirs. Chaque membre du réseau offre un savoir, quelque chose qu'il peut apprendre à une autre personne et en retour peut apprendre quelque chose qui l'intéresse

Après avoir parlé de la consommation en classe, nous sommes allés à la découverte d'un RERS. Aurélien, du RERS Mangrove, coordonné par le Centre d'Action Laïque de Namur nous a accueilli.



Nous avons réalisé plusieurs activités pour découvrir et comprendre le fonctionnement d'un RERS.

Tout d'abord, nous nous sommes mis en cercle et nous avons joué à un jeu. Une personne était debout au centre et devait dire « tout ceux qui comme moi aiment... (par exemple) le chocolat se lèvent ». Alors tous ceux qui aiment le chocolat devaient se lever et aller s'asseoir à une autre place. Une seule personne restait debout. Et elle recommençait « tous ceux qui comme moi aiment... ». Cela nous a permis de voir la variété des goûts de chacun, mais aussi de voir que nous avons des goûts en commun.

Ensuite, nous nous sommes séparés en petits groupes. Nous avons choisi chacun un objet une image ou un mot qui représentait une activité que nous pourrions enseigner et nous avons expliqué aux autres membres du groupe pourquoi nous avons pris cet objet, cette image ou ce mot.

Ensuite, chacun de nous a écrit sur deux post-it différents ce que nous pourrions apprendre

à quelqu'un d'autre et ce que nous aimerions apprendre. Aurélien a réalisé un appariement de ces post-it. Pour chaque demande, il a essayé de trouver une personne capable d'offrir cet apprentissage ; comme cela se fait lors des rencontres des RERS. Chaque groupe d'activité a organisé sa rencontre et expliqué les modalités aux autres personnes.

De retour en classe, nous avons évalué cette sortie.

Les apprenants ont apprécié que les activités soient représentatives de ce qui se fait réellement dans un RERS. Ils ont trouvé que c'était important d'échanger ses savoirs et d'apprendre à les partager. Ils ont aimé apprendre à se connaître dans un autre contexte. Ils ont trouvé intéressantes les discussions pour organiser les activités. Ils ont aussi appris de nouveaux mots. Enfin, ils ont souligné les qualités d'animateur d'Aurélien.



Un seul point négatif a été mis en avant, certains ont trouvé que la première activité était une activité pour enfants.

CINÉMA DES CULTURES, 11^E ÉDITION

LUMIÈRES SUR LA CITOYENNETÉ

Carrefour des Cultures, est un espace ouvert qui invite des femmes et des hommes à lire, penser et agir ensemble autour des enjeux de société. De tels défis ne trouveront une résolution heureuse que si nous parvenons à restaurer un dialogue entre les cultures et les individus.

Pour ce faire, notre initiative Cinéma des Cultures, depuis 2009, constitue un moteur pour cette participation aux débats de société.

Fidèle à son esprit, sa philosophie et ses principes moteurs, Cinéma des Cultures a, encore une fois, placé le 7^e art au service de la diversité culturelle et de l'engagement citoyen, pour sa 11^e édition intitulée Lumières sur la citoyenneté.

De la sorte quatre projections ont été programmées: une soirée d'ouverture, une soirée thématique "L'interculturalité, concepts, pratiques et plaidoyers", une soirée découverte, et une soirée débat "Démocratie, un éveil citoyen pour une participation collective ».

Au centre de cette édition, les matinées FLE ont pris une place axiale pour offrir à la langue française une pratique, à la citoyenneté un mouvement, à l'interculturalité un son et au dialogue entre les peuples et les cultures un espace.

Matinées FLE,

Originalité et Innovation

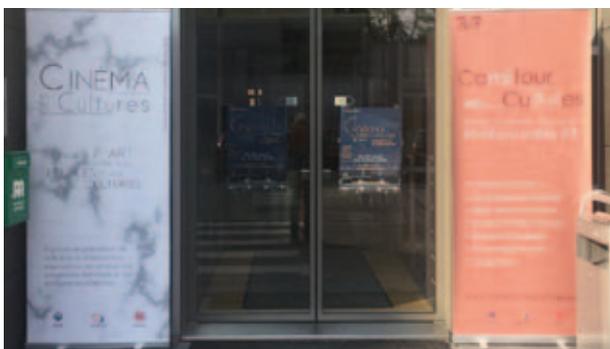
Plus de 320 participants, provenant de 11 opérateurs de français langue étrangère sur le Namurois, ont répondu présents lors des quatre matinées dédiées au public FLE. Il s'est agi de la projection de deux films « Bienvenue à Marly-Gomont » et « Qu'est ce qu'on a fait au bon Dieu ? » qui relie l'art cinématographique aux enjeux de l'apprentissage du français et aux problèmes sociétaux. L'occasion a été propice pour mettre en avant les carnets pédagogiques et de développer les animations qui font de l'apprenant un acteur à part entière du processus portant sur

le parcours d'intégration. Faut-il rappeler qu'une telle initiative nécessite les contributions les plus diversifiées et les volontés les plus affirmées. Dans cette optique, Carrefour des Cultures a associé un nombre important d'opérateurs, qui se sont exprimés depuis le début du processus sur les voies choisies et l'élévation des objectifs assignés à cette édition.

Ainsi, cette édition a baissé ses rideaux sur un désir pressant de faire de ces matinées FLE un leitmotiv de nos prochains développements.

Retour sur Cinéma des Cultures avec l'Asbl Tremplin

J'avais travaillé, en amont, le guide pédagogique (sensibilisation, découverte de l'affiche, formulation d'hypothèses, bande-annonce, préjugés...) avec les apprenants. Nadia a donc débuté par un rappel des éléments-clés du film dévoilé par l'affiche et la bande-annonce. Ensuite, elle a entamé une discussion autour du mariage mixte.



Ces discussions ont été, malgré le niveau A1 des apprenants, très riches et variées. Plusieurs « problématiques » ont pu être abordées : les religions, les conflits (israélo-palestinien, notamment), l'influence des médias, la liberté, le respect...

Assister aux débats a été très enrichissant pour moi, à deux points de vue. Le premier concerne la posture de l'animateur. J'ai pu observer comment l'animatrice gérait les débats et suscitait la discussion, avec un public débutant en langue française.

Le second concerne les apprenants. En assistant aux discussions, avec un regard extérieur, j'ai pu découvrir une autre facette de mes apprenantes et apprendre à mieux les connaître, à travers leurs idées et leurs valeurs.

Je pense aussi que ce débat, touchant à des sujets sensibles, a été possible – du moins, facilité – grâce au partage de la même religion : Nadia et les trois apprenantes présentes sont musulmanes. Cette « communion » a permis à Nadia d'entrer dans le vif du sujet et d'aborder des points plus délicats, puisqu'elles appartiennent à la même « communauté ».

La place prise par Nadia pour favoriser la discussion paraissait « légitime ». Les discussions ont donc été naturelles, sans ressentir le moindre jugement. Je pense que cela aurait très différent si j'avais moi-même mené les débats.

L'animation menée par Nadia était aussi un intermédiaire très pertinent entre les premières activités proposées dans le guide pédagogique et la découverte du film dans son intégralité, lors de la séance du 30 avril.



Les apprenantes avaient déjà identifié, lors des séances précédentes, la problématique majeure du film. Ce matin, elles ont pu élargir la problématique à leur vécu et s'exprimer librement.

Grâce à l'animation de Nadia, j'envisage maintenant plus concrètement de mener le même genre d'activité après la séance, en classe.

En route vers la 12^e édition

Matinées FLE, une passerelle pour un dialogue interculturel et une méthode pour introduire l'éducation permanente et la citoyenneté.

Nous nous réjouissons d'avoir fêté le 10^e anniversaire de cet événement en 2018. Pour sa deuxième décennie, Cinéma des Cultures vise à assurer une pérennité à ces objectifs et un ancrage encore plus fort sur le Namurois. Il est clair que, pour réussir notre entreprise, une vigilance particulière pour outrepasser tout effet d'usure est indispensable et ce en procurant à notre initiative des impulsions nouvelles, originales, en adéquation avec l'évolution de notre projet, de nos publics, et en relation avec les parenthèses conjoncturelles.

C'est dans cet esprit que s'est inscrite la 11^e édition de Cinéma des Cultures, en prenant en considération les différentes réflexions et annotations émises lors des évaluations réalisées avec nos partenaires, notre public, et plus particulièrement celles pensées avec l'équipe permanente.

Outre l'alchimie suffisamment prononcée par l'équipe organisatrice pour répondre à ces ambitions et exigences, l'élément le plus marquant de cette 11^e édition a résidé dans l'intérêt porté par les opérateurs de Français Langue étrangère.

Ainsi, la 11^e édition a été une occasion propice répondre à cet intérêt et par la même de donner une belle réplique à ce que nous développons comme objectifs et manières de voir au sein de nos espaces dédiés au FLE.

Dans cette perspective, l'édition 2019 de Cinéma des Cultures a conjugué ce qui a été entrepris en 2018 avec ces nouvelles visées et approches.

Cette édition de 2019 a également vu se renforcer la présence et à la participation des populations issues de l'immigration et

engagées dans un processus d'intégration. Les groupes d'apprenant suivant des cours de FLE ont été particulièrement sollicités au moyen de projection matinale ainsi que lors des animations antérieures et postérieures à celles-ci. Des carnets pédagogiques ont également été réalisés et distribués aux publics afin de lui permettre une meilleure compréhension des thématiques et sujets abordés dans les films.

En somme, les matinées FLE répondent aux objectifs que nous avons assignés à cet événement cinématographique dans l'appropriation de l'espace public par les différentes communautés.

Il est clair que l'interculturalité fortement affichée par les porteurs et organisateurs du projet Cinéma des Cultures trouve une matérialisation en intégrant ce que l'on appelle vulgairement les « primo-arrivants » pour exprimer leurs visions et faire parler leurs cultures tout en les mettant en interaction avec l'altérité mais surtout avec les valeurs et principes qui dominent notre espace public.

Parler de la citoyenneté de ces personnes étrangères, ou d'origine étrangère, mérite une politique volontariste et des actions qui plaident pour l'inclusion des différentes composantes de notre société pour construire notre intelligence collective.

Demain, Cinéma des Cultures poursuivra son chemin en mettant l'accent encore plus fort sur ces approches et ces visées et fera des matinées FLE un leitmotiv pour faire briller ces objectifs mais également ceux du projet global de Carrefour des Cultures. Nous nous permettons, à la fin de ces plaidoyers, de faire appel à tous nos partenaires mais aussi à tous les opérateurs qui œuvrent en matière du parcours d'accueil, pour offrir soutien à notre initiative et nourrir, par leur expertise, nos choix futurs.

DÉLIRES EN FLE

LE FRANÇAIS, LANGUE DIFFICILE À APPRENDRE ?

« Français, difficile ». Quel est le formateur FLE qui n'a jamais entendu cette rengaine ?

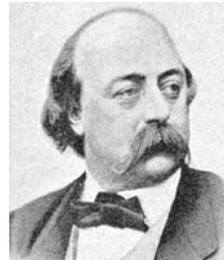
Pourtant, la langue française est la dixième langue la plus difficile à apprendre après, entre autres, le chinois (en première position), le russe, l'arabe, ... C'est que les difficultés sont essentiellement liées au fait que la prononciation du français est éloignée de son orthographe. Comme le souligne Guillaume Terrien, champion de France d'orthographe, « la langue française est exigeante, pas très logique, pas rationnelle ; il n'y a pas de correspondance exacte entre les sons et la manière dont les sons sont écrits. »



Dans nos cours, ce décalage entre la graphie et le son entraîne des difficultés dans la compréhension à la lecture : les apprenants connaissent les mots à l'oral, mais pas à l'écrit. Lorsqu'ils voient certains mots écrits, ils ne les reconnaissent pas, ne les comprennent pas. Mais une fois que l'on passe à l'oralisation, les obstacles sont levés. D'où l'importance de la lecture à voix haute en classe de FLE. Apprendre à lire le français est plus qu'important pour répondre adéquatement à cette spécificité de la langue de Molière.

Ensuite, viennent les embarras causés par le féminin et le masculin des noms. Quel est le formateur à qui on n'a jamais demandé un « truc »

pour reconnaître le genre des noms ? Il existe une tentative de systématiser. Par exemple, « tous les mots qui se terminent par -tion sont féminins ». Mais il existe des exceptions ; ces exceptions qui font souffler nos apprenants à un moment où ils pensaient enfin maîtriser cette langue : « français, difficile ! ». Et au formateur de répliquer, dans son impuissance : « il faut étudier par cœur », ou « il est important de communiquer avec les francophones pour intégrer le genre plus naturellement ». Me viennent alors à l'esprit ces mots de Gustave

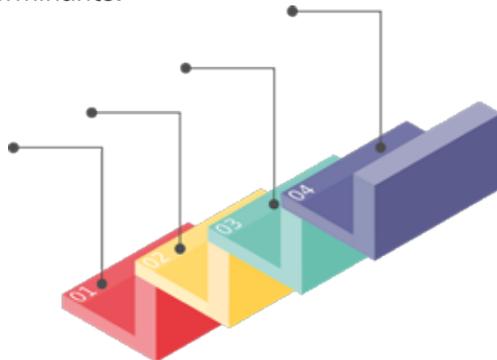


Flaubert : « Exception : Dites qu'elle confirme la règle. Ne vous risquez pas à expliquer comment. »

En réalité, ces moments de doutes ne sont que des paliers de l'interlangue de l'apprenant. Cette notion renvoie à un stade provisoire de connaissance de la langue. Dans cette optique, l'interlangue ne correspond évidemment pas à la langue d'apprentissage. Le rôle du formateur est d'éviter la fossilisation, d'aider l'apprenant à développer la capacité à s'autocorriger et de prendre conscience de son évolution.

Toutes ces complications que l'expression de l'apprenant ne manque pas de nous rappeler sont à l'origine de l'hétérogénéité de nos groupes. En effet, l'interlangue est le résultat de l'alchimie entre plusieurs phénomènes. Pour apprendre le français, l'apprenant va recourir à des transferts de sa langue maternelle vers la langue cible.

Si l'apprenant atteint un niveau élevé de métacognition de sa langue maternelle, les transferts seront positifs. Il dira : « c'est la même chose dans ma langue ». Par contre, il existe des transferts négatifs. C'est le cas, notamment, des russophones qui omettent systématiquement les déterminants.



Pour revenir aux règles, elles constituent un élément de la formation de l'interlangue lorsqu'elles restent généralisées ; lorsque l'apprenant n'a pas encore été confronté à l'exception. Je pense à l'apprenant qui écrit tous les pluriels des noms avec -s tant qu'il n'a pas appris qu'il existe des pluriels en -x. Une fois l'exception apprise et assimilée, on passe à un nouveau stade de l'interlangue.

Ensuite viennent interférer des facteurs, difficilement connus du formateur, comme les compétences du sujet, ses acquis, sa personnalité, son instinct, sa psychologie, etc. Le formateur ignore souvent que l'instinct de l'apprenant lui permet également d'apprendre. En 1929, Frei a mis en évidence chez toute personne qui apprend une langue « un modèle logé hors du discours, dans la conscience linguistique » qu'il a appelé « instinct analogique ». C'est cet instinct qui va amener l'apprenant à dire : « Toi regarder » pour « Tu regardes » : la conscience de l'ordre des mots existe.

En conclusion, apprendre le français n'est certainement pas facile étant donné tous les facteurs interférant dans la construction

de l'interlangue de l'apprenant. Et l'enjeu est d'autant plus important lorsqu'il s'agit d'un public migrant adulte avec toutes les spécificités qu'on lui connaît. Le formateur est face à un public hétérogène auquel il est demandé de dispenser un cours efficace, de qualité, répondant de la façon la plus adéquate à des exigences aussi éloignées les unes des autres, étant donné le caractère singulier de l'interlangue.

Dans cette perspective, faire du FLE pour du FLE perd tout son sens, encore plus si on veut faire de ce public spécifique des citoyens responsables. Le formateur n'a pas d'autre issue que d'appréhender l'apprenant de façon presque individualisée pour répondre au mieux aux problématiques plus larges liées à l'immigration. Cela demande du temps et de l'investissement.



Quelle réplique nos politiques donnent-elles à cette mission ? Un parcours d'intégration obligatoire, qui passe de 120 heures à 400 heures obligatoires ? Mais qu'attend-on de ces heures ? Quel est le projet ? Quelle est l'issue ? La formation a-t-elle été pensée pour ce public, pour ces formateurs œuvrant dans une précarité incontestable, précarité résultant de l'ignorance ? Ignorance de l'Autre.

Nadia El Halfi
Coordinatrice de l'action sociale
et formatrice FLE

FLE

Français Langue Étrangère

année académique 2019-2020

Session d'inscription :

Du 2 juillet au 30 août 2019, de 9h à 10h30

FIC

Formation à l'Intégration Citoyenne

Prochaine formation :

Du 28 octobre au 9 novembre 2019, de 9h à 15h30

Accompagnement social et juridique

Permanences :

Mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 16h

Contact :

Nadia EL HALFI, Alice BERTRAND et Tarek HOUMIMI

Avenue Cardinal Mercier 40, 5000 Namur

Tél: 081 41 27 51

info@carrefourdescultures.org

Déjà paru...



Nouveau Souffle n°2
Janvier 2018



Nouveau Souffle n°3
Juin 2018



Nouveau Souffle n°4
Février 2019

Ces précédentes revues sont disponibles sur notre site internet :
www.carrefourdescultures.org

Une idée ? Une question ?
Une remarque ?

Faites le nous savoir par mail info@carrefourdescultures.org
Ou par téléphone : 081/41.27.51

“

UN ESPACE DE RÉFLEXION CONTINUE ENTRE LES APPRENANTS ET LES FORMATEURS POUR OFFRIR À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE UN MOUVEMENT ET UNE DYNAMIQUE INTERNE, QUI INVITENT LES CURIOSITÉS À S'EXPRIMER, LA CONNAISSANCE À SE DÉVELOPPER ET L'ALTÉRITÉ À PRENDRE PLACE DANS NOS IMAGINAIRES ET CONSCIENCES.

UNE TRIBUNE QUI ASSOCIE APPRENANTS, EXPERTS ET PERSONNES-RESSOURCES POUR RELIRE L'INTÉGRATION, LA DIVERSITÉ ET LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF DANS DES STYLES ET HUMEURS NOURRIS PAR LES MULTIPLES FACETTES DE LA SOCIÉTÉ, EN LIANT SES SINGULARITÉS À SON PLURIEL.

”

Renseignements :
Avenue Cardinal Mercier, 40
5000 Namur
info@carrefourdescultures.org
081/41.27.51



Avec le soutien de

